

La Lettre de



THEYS PATRIMOINE
SAUVEGARDE ET VALORISATION



Sommaire

Le *castrum* de Theys au Moyen Âge p. 2 à 5

Les peintures de la *aula* p. 6 et 7

A propos de... l'eau vive p. 8 et 9

Des métiers, des factures p. 10 et 11

Brèves et agenda p.12

N° 2
Mars 2016

Édito

Chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous dans cette Lettre n°2. Comme vous le savez, le Conseil d'administration m'a fait confiance pour assurer, à la suite de Zite et de Patrick, la présidence de notre association qui a été créée en 2011 et trouve sa vitesse de croisière. Nous ne manquerons pas de fêter ensemble son 5e anniversaire.

Les groupes de travail poursuivent leurs actions : croix, sorties, conférences, journées du patrimoine, accueil de visiteurs... Une nouveauté 2016, le "Printemps des cimetières".

Beaucoup de projets passionnants, en particulier la sauvegarde du Châtel ou la création d'un parcours écomuséal, demanderont de l'énergie et l'investissement de tous. Ils nécessiteront aussi un lien fort avec les habitants, les collectivités, au premier rang desquelles la commune, et plus largement tous ceux qui s'intéressent au patrimoine.

Cette année verra aussi la mise en place d'un fonds documentaire sur le Moyen Âge et le début d'un cycle de conférences et visites sur le thème du décor mural de la Préhistoire au Moyen Âge. Ce cycle débutera par la grotte Chauvet, le 15 avril.

Faut-il rappeler que nous avons au Châtel de Theys un décor mural exceptionnel, peint dans la salle d'apparat il y a 700 ans ! Si les premières études et comparaisons effectuées sur ces peintures permettent de donner quelques explications, combien de mystères restent encore à percer ! Le dossier central de cette Lettre vous aide à imaginer le site aux XIIIe et XIVe siècles : les maisons nobles, les familles implantées...

Le patrimoine local est notre héritage commun qu'il nous revient de valoriser et de transmettre.

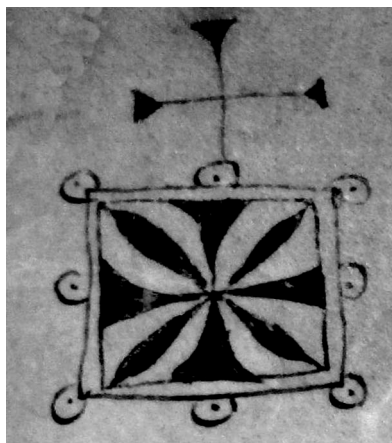
Marie-Paule ROBIN

Le castrum de Theys au Moyen Âge

L'ancien cadastre napoléonien appelle hameau la butte sur laquelle se trouve le Châtel de Theys. Il garde ainsi la mémoire d'un groupe de maisons habitées autrefois en cet endroit, et connu dans les textes latins du Moyen Âge sous le nom de *castrum*. Le propos de ce chapitre du dossier est de tenter une description des lieux et des familles occupant ces habitations à la fin du XIIIe.

Suivant le contexte, le mot *castrum* désigne soit le château proprement dit, perché au sommet de sa motte, symbole du pouvoir du dauphin et lieu de résidence du châtelain lors de ses visites, soit le petit ensemble fortifié contenant le château et les édifices situés à son pied. La position du Châtel est remarquable, par la protection assurée par les ravins des ruisseaux de Marchet ou Pierre Herse et des Battiards, et par sa visibilité depuis les vallons des Ayes et de la Coche et du bas de la vallée. Il permettait de surveiller, mais surtout d'être vu et reconnu de tous, au centre visible du territoire qu'il contrôlait.

A la différence de certaines paroisses où les habitants ont déserté leur *castrum* pour s'installer dans un lieu plus favorable ou au contraire construire tout autour de lui, la "ville" de Theys avec son église et son cimetière a toujours été bien différenciée du hameau du Châtel.



La marque du notaire Antoine de Chapareillan (collection particulière).

Un cahier de 1298

Les reconnaissances sont des actes notariés où les tenanciers confessent devoir à leur suzerain des travaux et des taxes. Ce sont, d'une certaine manière, nos déclarations de revenus.

Plus de 30 pages d'un cahier de reconnaissances, ou aveux, datées de 1298 sont parvenues jusqu'à nous. Le suzerain est alors le comte de Genève, Amédée II.

Cet acte est rédigé devant les notaires Antoine de Chapareillan et Jean de Versenay, dans l'église paroissiale de Theys. La description la plus précise sur le *castrum* est fournie par l'un des aveux, celui de Guillemet Albert.

Le château

Dans les textes de 1247 où il est échangé contre d'autres territoires, le château est mentionné comme *castrum sive turris*, c'est-à-dire "château ou tour", indiquant qu'il ne devait comporter alors qu'une tour. Au XIV^e siècle, une maison basse avec une loggia est accolée à la tour qui comprend une salle basse, un escalier de bois et des fenêtres à la partie supérieure.

Le toit est couvert d'essandoles (petites plaquettes de bois). En 1276, Girard de Bellecombe, à l'époque où il agit pour le compte du dauphin, fait recouvrir le château avec 2000 essandoles tenues chacune par un clou. Quand en 1390 les envoyés du dauphin viennent saisir le château parce que le comte de Genève a refusé de lui prêter hommage, le châtelain est déclaré absent, car il se trouve à La Pierre, signe que le château féodal de Theys n'avait pas la préférence du châtelain pour y demeurer en permanence.

Nous n'avons pas trouvé de mention de murailles ceinturant le château comme cela peut s'observer au château de Bellecombe, où Girard avait aussi possédé une maison. Comme plusieurs habitants sont taxés de travaux d'entretien et de fourniture de pieux pour la *poypia* (la motte), nous pouvons raisonnablement penser que le château et sans doute aussi le *castrum* entier étaient entourés de palissades.



Murailles
du château
de Bellecombe.
La maison de
Girard ?



Porte sud du Châtel

Les maisons du castrum

C'est sur la terrasse au pied de la motte que devaient se trouver les quelques maisons citées dans les sources manuscrites étudiées, sur la droite du chemin qui part du pied de la motte castrale et qui descend devant le porche du Châtel. Elles sont le long de la palissade de pieux qui domine le ruisseau de Marchet.

En 1298, une *domus* est déclarée par Guillemet Albert, avec une autre maison et un jardin attenant, ainsi que deux chasals (ruine ou cabane).

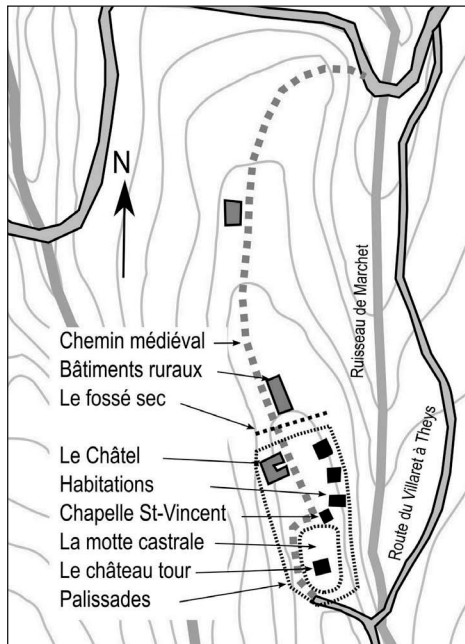
Trois familles Bermond distinctes ont chacune leur habitation à l'intérieur de l'enceinte. Girard de Bellecombe déclare y posséder une maison dès 1279. En 1298, sa maison est parfaitement localisée : située sur la gauche en descendant le chemin médiéval, au bout du *castrum*, il ne peut s'agir que du Châtel.

La chapelle Saint-Vincent

Une chapelle se trouvait entre la motte et le Châtel, comme l'attestent des actes du début XVI^e. Sur les anciens cadastres de 1792 représentant le hameau, figurent bien une parcelle nommée "pré à la chapelle", ainsi qu'un petit carré sur l'emplacement présumé de l'édifice.

Le 19 mai 1393, sous la juridiction du pape Clément VII qui vient d'hériter du comté de Genève, le bailli François de Menton procède à la nomination d'un nouveau recteur (un prêtre chargé de célébrer une messe régulièrement) pour une chapelle dédiée à saint

Vincent et située au *castrum* : *capella sancti Vincenti castri Theysii*. Le recteur précédent, Anthoine de Vorato, étant parti comme curé dans une paroisse voisine, la charge de recteur était restée vacante. Sa probité et sa discrétion étant reconnues de tous, c'est Pierre Pichat qui est choisi et reçoit tous les droits et revenus qui reviennent à cette charge.



Plan hypothétique, selon les documents étudiés.
Les courbes de niveau, tous les 10 mètres, sont tirés de la carte IGN.

Cette chapelle est mentionnée et décrite par les évêques lors de leurs visites pastorales ultérieures dans la paroisse. Elle se trouvait au pied de la motte, sur la droite du chemin.

Les emplacements présumés des habitations médiévales des nobles se trouvaient proches d'une palissade, au-dessus du ruisseau de Marchet.

Une palissade (*vallum*) entourait la motte castrale (la *poypia*), et probablement aussi l'ensemble du *castrum*. Un fossé sec reste encore visible au nord.

Les Albert de Theys

Les Albert de Theys sont une famille noble. Notée dans les textes depuis 1250 sous le nom de noble Arbert, elle n'est plus mentionnée sur Theys à partir du XV^e. A la fin du XIII^e, la branche de Guillaume Albert possède la Tour des Ayes, et des terres vers Glapigneux. En 1298, Guillemet Albert - sans doute le fils de Guillaume - tient les terres en fief franc (*in feudum francum*), ce qui signifie qu'il ne paye rien au comte de Genève, hormis les devoirs dus par le vassal à son suzerain. En sus de ses deux maisons

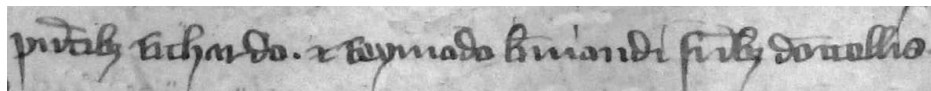
du *castrum*, il en possède une autre située entre le chemin qui monte à Glapigneux et le ruisseau de Marchet, ainsi qu'un moulin.

Une seconde branche des Albert possède une maison dans le *castrum* de La Pierre. Ce *castrum* aujourd'hui totalement disparu était situé sur la butte qui domine l'Isère et l'actuel château de La Pierre. Elle possède aussi la tour de Tencin, rasée depuis quelques décennies, à l'emplacement occupé aujourd'hui par un restaurant. En 1413, les héritiers de Guillaume Albert des Ayes refusant de prêter l'hommage dû au roi-dauphin, leurs biens et leurs hommes sont saisis et rattachés au domaine delphinal.



Un angle de la tour des Ayes

Les Bermond de Theys



“presentibus richardo et reymondo bermondi fratribus domicellis” : étant présents Richard et Reymond Bermond, frères, damoiseaux (extrait d'un acte de 1353, collection particulière)

Un fait divers remarquable impliquant un Bermond est noté dans cet acte de 1353.

En 1421, le juge ayant entendu que Richard Bermond avait été frappé et mis en danger de mort, il fait procéder à l'inventaire des biens du coupable en fuite, qui n'est autre que Pierre Terrail le Jeune, le grand-père de l'illustre Bayard.

Sources : Perceval en montagne (direction Annick Clavier) et Archives départementales de l'Isère (Série B, Série 3E et Série 8B).

Les documents sont très maigres sur les Bermond. Au XIII^e, ils possèdent de grandes étendues de terres aux Combes. Au *castrum*, nous notons en 1298 trois familles Bermond distinctes : celle de Guillaume, celle d'Aymar et celle d'Agnès. Ils sont basés aussi à Saint-Agnès où ils ont des moulins sur le ruisseau du Vors. Vers 1367, deux branches ont encore des hommes dont ils perçoivent les taxes et services. Puis, des héritières Bermond se partagent les biens, et enfin au XV^e nous trouvons que tous les biens sont vendus. Le nom disparaît alors sur Theys mais apparaît dans les archives de Goncelin.

Jean-Paul Corré

Les peintures de la aula

Si le Châtel est, avec la tour du Lusson, le bâtiment le plus ancien de la commune, il est le seul à avoir gardé une grande partie de son identité grâce notamment au décor peint de sa aula (salle d'apparat), qui a justifié en 1993 son classement aux Monuments historiques.



Ce bijou iconographique de 150 m², qui se déroule à la manière d'une bande dessinée, est pour l'heure inégalable. On situe sa réalisation à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e, plus précisément entre 1283 (date de création du plafond de la *aula* révélée par l'analyse dendrochronologique des poutres) - et 1335, si l'on estime que le propriétaire a rénové la pièce lors de la construction du deuxième bâtiment. Cette "BD" raconte le début de l'histoire de Perceval, jusqu'à ce qu'il prenne les armes du chevalier Vermeil. Mais ces peintures de Perceval ne sont pas les seuls témoins artistiques des goûts de l'époque au Châtel. Il existe également dans la cour intérieure des peintures d'apparat imitant l'appareil du mur (photo de droite), ainsi que des motifs végétaux et des têtes sculptées dans les pierres aux embases des baies (photo de gauche). Ces dernières sont d'ailleurs trilobées dans l'actuelle partie privée du Châtel. Comble du raffinement !



Le Châtel, un vestige rare

La rareté du Châtel tient au fait que l'histoire de l'art a très longtemps privilégié l'étude et la conservation des édifices prestigieux du Moyen Âge (cathédrales, églises, couvents, chapelles ou châteaux) avec des thèmes religieux, mythologiques ou historiques, abordés sous forme de grands panneaux chargés d'éduquer les bons esprits et d'élever les âmes, valoriser le lieu ou leur propriétaire, transmettre un message symbolique. Le reste n'est que décoratif et laissé pour compte. Les maisons médiévales sont donc peu connues et leurs décors peu reconnus. Cependant, avec les nouvelles découvertes, l'habitat du Moyen Âge prend du galon car son intérieur peint pose questions et acquiert par là une certaine valeur.



Des manuscrits sur les murs : une première !

L'épopée littéraire de Perceval, est peinte dans 52 médaillons quadrilobés (33 encore conservés!) à la manière des enluminures de manuscrits médiévaux, c'est-à-dire en petit format. Ce sont les seuls à illustrer autant et si fidèlement le roman du XIII^e siècle. Le peintre-miniaturiste a copié ou créé un livre sur les murs et a du reste interprété à sa manière, ou celle du commanditaire, l'histoire du chevalier.

Il n'y a, pour l'instant, que dix styles décoratifs semblables à celui de Theys à la même époque : huit en France, un en Italie et un en Suisse découvert récemment lors de la reconstruction du Parlement de Vaud en 2014. Les Helvètes auront la chance de le voir, puisque, situé dans un bâtiment public, il sera restauré et accessible dès 2017 ! Mais il n'y a que trois décors inspirés de manuscrits enluminés comme au Châtel. Reste à savoir qui les a commandés, qui les a faits, quand précisément, et pourquoi...

Marjory Raffin

A PROPOS DE... l'eau vive.

« On la prenait, il fallait la rendre ! »

Notre pays est de montagnes, mais aussi de ruisseaux qui courent et les dévalent de tous côtés. La vie de ses habitants a toujours été reliée à cette eau libre, à cette ressource, ce bien commun dont on connaît, de plus en plus, aujourd'hui, la valeur et la fragilité.

On a dû la mesurer, voire la réglementer, pour mieux la gérer et la préserver et, avec elle, tout le milieu aquatique. C'est l'objet même d'une loi bientôt centenaire, la loi de 1919 qui définit un "débit réservé" : le débit minimal restant dans le lit naturel de la rivière entre la prise d'eau et la restitution des eaux en aval de la centrale, garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans ces eaux. La loi pêche de 1984 a ensuite fixé de façon normative le débit réservé au 1/10^e du débit annuel moyen pour tout nouvel aménagement.

Si la toute récente mise en service de la microcentrale de la Serve, reconstruite par Fabrice et Sébastien Jullien-Palletier et Frédéric Papet sur le ruisseau du Merdaret, rappelle à certains anciens les premiers temps de l'électricité à Theys - après tout, nous appartenons bien à ce "berceau de la houille blanche" ! - elle permet aussi d'articuler quelques caractéristiques techniques avec des considérations plus écologiques et environnementales.



La prise d'eau



La centrale

On retiendra ainsi que la production annuelle estimée de la centrale, de 500 000 kWh, soit la consommation de 460 habitants, évite le rejet de 450 tonnes de CO₂ et qu'il faudrait planter 25 000 arbres pour obtenir la même réduction. Pour un débit moyen sur ce ruisseau à la prise d'eau, d'un peu moins de 100 litres par seconde (l/s), le débit réservé doit être de 10 l/s et l'installation, faite en conséquence, permet aux poissons de "dévaler" l'obstacle.

Cette actualité est aussi l'occasion de remarquer que sur les installations diverses qui, au fil des siècles, ont tiré leur force des cinq ruisseaux du pays, moulins, forges, martinets et autres turbines, on peut encore dénombrer plus d'une vingtaine de vestiges ou d'équipements actifs.

Et ceci fait écho aux paroles de ma cousine Alice, au Pontcharrin, au bord d'un de ces ruisseaux : décrivant l'ensemble de moulins qu'avait acquis à cet endroit notre ancêtre commun, au début du 19^e siècle et, surtout, le "principe" qui présidait à leur fonctionnement - l'eau activait non seulement les roues à aube et les marteaux-pilons, mais attisait aussi les forges par le souffle de sa chute - elle insistait sur le fait que cette eau que "l'on prenait, il fallait la rendre" tout naturellement. Pas question, ainsi que le chantait le poète, de "l'emmener captive" !



Une pierre meulière

Au moment où le sommet mondial sur le climat vient de montrer par l'Accord de Paris une saine unanimité des nations pour que les solutions pour une planète plus propre et plus durable soient également recherchées au niveau de tous les territoires, les petits comme les grands, il est bon de constater, qu'à Theys aussi, à défaut de pétrole, au moins a-t-on toujours eu des idées !

Richard Pétris

TAILLANDERIE - SERRURERIE - QUINCAILLERIE
MACHINES et INSTRUMENTS AGRICOLES de tous Systèmes



F. BOUCLIER

Articles de Ménage

THEYS (ISÈRE)

MOTEUR AGRICOLE

Réparations, Pièces de Rechange

MAISON FONDÉE EN 1850

503

Monsieur Douchelet Rouge Blanc Noir
les articles ci-après payables à Theys (Isère).

Theys, le 12 août 1921

Lournis, les ferrures, et marchandises ci-après		
18 petits montants pour grillage posés ensemble 16 ⁴⁰ 500 u	2,50	41,25
2 montants pour le portail posés 35 ⁴⁰ u	1,00	60,50
2 ⁴⁰ 250 fil de fer galvanisé fort u	2,50	8,60
18 ⁴⁰ mètres de grillage u	2,50	44,25
0 ⁴⁰ 300 fil fer mince		1,50
6 bandes fer d'angle pour escalier posé 41 ⁵⁰ 500 u	2,25	22,25
8 pointes de bûches à mines u	0,50	4
2 pointes de broche	0,18	0,45
8 heures de travail pour la pose à	2,25	18
<i>huile</i> fait 4 barres charnière pour le portail fer		244,00
13 heures de travail pour fabrication et pose à 2,25		8
16 boulons à 0,50		29,25
un loquet et pose		8
un serrure		2
		3,80
		325,65

Douchelet
40 Heures
1921
300



Une facture : toute une richesse. L'en-tête, la date, l'écriture appliquée pour certaines, le mot écrit parfois en patois (le pic à roc), le matériel vendu, les timbres avec la mention "acquis", la signature (parfois très élégante), la pose de l'addition (l'alignement des chiffres), enfin une multitude de renseignements, comme le montre cette facture de la taillanderie Bouclier.

Des métiers, des factures... !

Le groupe *Métiers* de Theys Patrimoine a pour objet de retrouver la trace des vieux métiers qui existaient à Theys aux XIXe et XXe siècles. Ce travail de recherche se fait avec un support assez original et d'époque... la facture de l'artisan, ici du taillandier.

Les Bouclier, taillandiers de père en fils

Qu'est-ce qu'un taillandier ? Un forgeron spécialisé dans la confection d'outils tranchants, utiles à la vie active des habitants... agriculteurs, bûcherons, artisans, commerçants...

François, né en 1818 à Arvillard, fonde la maison à Theys en 1850. Il la transmet à son fils, François, né en 1853, qui développe l'activité en créant un petit magasin dans son habitation rue de Thoranne où il vend des articles de ménage et de quincaillerie. Réputé par son savoir faire, François, grâce à son martinet situé au pied du village (pont de Chardon), est le maître pour créer serpes, pioches, pics, haches, cognées... ou encore des ferrures, des boulons, des crampillons, des clous à galoche et des pointes de toutes sortes. Son fils, Marcel, poursuivra l'activité. Sa réputation dépassera les frontières du canton.

Que nous apprend cette facture ?

Que les Bouclier n'étaient pas seulement taillandiers. Ils étaient aussi serruriers, quincailliers et vendaient des machines et instruments agricoles, comme des manèges, des batteuses, des tarares, des faucheuses, des rateaux, des charrues, des concasseurs, des pressoirs, des casse-pommes, des écrémeuses et des barattes, et bien sûr des articles de ménage. Ils assuraient même le service après-vente de l'époque pour les outils agricoles. Cette facture de 1921 destinée à Monsieur Pouchot-Rouge-Blanc nous indique non seulement les fournitures nécessaires à la confection d'un portail et d'un escalier, mais leurs temps de pose et le coût horaire.

Vous pouvez nous aider !

Notre groupe contribue à la collecte d'objets et d'informations pour la réalisation de l'écomusée.

Peut-être avez-vous de ces vieux objets, machines, modes d'emploi, documents, des anciens catalogues par exemple celui de Manufrance. Revisitez vos caves et vos greniers !!!

Brèves

• **Conférence “L’art du vitrail, une technique ancestrale”.** L’art du vitrail, déjà connu dans l’Antiquité, a eu son apogée à la période gothique. A partir du XVIIe, s’est développée la technique des pièces de verre cerclées de plomb telles qu’on les connaît encore aujourd’hui.

La conférence du 27 novembre a réuni 75 personnes. Après la projection de notre diaporama sur les vitraux de l’église de Theys, un débat passionnant s’est instauré entre la salle et Christophe Berthier, maître-verrier à Grenoble.

> *On peut encore se procurer auprès de l’association le petit livret et le DVD sur les vitraux de Theys (10 €).*

• **L’énergie hydraulique, une énergie propre.** Le 15 novembre dernier, un groupe de 20 adhérents a suivi Sébastien Jullien-Palletier pour une visite de la prise d’eau sur le Mardaret et de la micro-centrale qu’il a installée à Malbuisson depuis le printemps 2015. Une façon de renouer avec la tradition hydroélectrique au moyen d’équipements ultramodernes et respectueux de l’environnement.

• **Marché de Noël à Theys.** Theys Patrimoine s’est joint aux exposants du marché de Noël, le 12 décembre, pour proposer ses publications (Perceval en montagne et le livret sur les vitraux). Un bon moyen de rencontrer les habitants et de partager un moment avec d’autres associations.

• **Un réseau d’associations amies.**

Les assemblées générales sont l’occasion de rencontres entre Theys Patrimoine, Les Raison-neurs de pierre, Patrimoine et Avenir en Grésivaudan, Les amis du Grésivaudan, la FAPI (Fédération des associations patrimoniales de l’Isère). Ce sont des moments forts où l’on confronte expériences, projets, difficultés, solutions...

A vos agendas

Vendredi 15 Avril.

Visite de la reconstitution de la Grotte Chauvet à Vallon Pont d’Arc (07).

Inscription auprès de Marjory Raffin : ogram@hotmail.fr

Dimanche 22 mai. 14-17h

Dans le cadre de l’opération initiée par Patrimoine aurhalpin (Région Auvergne-Rhône-Alpes) **“Printemps des cimetières”**, visite des tombes remarquables de Theys du point de vue historique ou de l’art funéraire.

WE du 11-12 juin.

Date à confirmer.

Sortie “Géologie et botanique” organisée avec l’Université Intercommunale Grésivaudan.

Nos partenaires proposent...

Jeudi 24 mars. 17h

Palais du Parlement, Place Saint-André à Grenoble

“Marie Reynoard, une combattante de l’ombre”. Soirée de lancement de l’ouvrage de l’historienne Geneviève Vennereau.

Vendredi 15 avril. 20h

Salle de l’Escapade, Place de la mairie à Domène

Conférence “La bataille de Verdun” par Pierre Bourgeat, membre du Souvenir Français, comité de Domène.